

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)
-----EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS

L'an deux mil onze, le 12 juillet à 18 H, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 34

Date de convocation du Conseil de Communauté : 06 juillet 2011

Présents : MERLIAUD C., PERDUCAT D., BATAILLE J.L., FAYE J.P., MENUCELLI T., PASQUET R., MOUTARDE N., CHADELAUD M., BUXERAUD H., LACOUTURIERE B., PERIGAUD C., VIGNON F., WERTHMANN G., LISSANDRE A., HERBERT F., BOUBY F., HANICOT J., LEROUSSEAUD R., COUEGNAS A, BIRON J., DE LAGAUSIE C., DOLLEY A., SERRU M.C.,

Absents : PONS G, représenté par RIBOULET J., DAUDE C, SERRU D., représenté par G. BESSE, COULAUDOU N., BALLOT M., COLY G., DUFAYS C., DUPONT M., GANE I., ROYER G., TESSIER MC.

Secrétaire : M.C SERRU.

PERSONNEL / CREATION DE POSTE

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire qu'un des agents de la Communauté de Communes vient d'être récemment lauréat de l'examen professionnel d'Adjoint Administratif Première Classe.

Afin de pouvoir nommer cet agent sur le poste auquel il peut prétendre, il convient de créer le poste correspondant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- décide de compléter le tableau des emplois de la Communauté de Communes par la création du poste suivant :

Filière administrative :

- un poste d'Adjoint Administratif Première Classe.
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé dans l'emploi ainsi créé, et aux charges s'y rapportant seront inscrits au budget aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Pour copie conforme
Le 13 juillet 2011

Le Président,